

LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPÉTENCES ET DE CULTURE

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture concerne les élèves âgés de 6 à 16 ans. Il identifie les connaissances et les compétences indispensables qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire.



Mon année de 3^{ème} : les dates à retenir



Entretiens de positionnement et réunion d'accueil : Septembre 2023

Novembre 2023 : Saisie demandes d'aménagements DNB 2024

26 novembre 2023 : Fin trimestre 1 (conseils de classe)

Mercredi 6 décembre 2023 : Forum des Métiers et des Formations

14 et 15 décembre 2023 : DNB Blanc 1

Semaine du 18 décembre : Présentation ORAL DNB 2024

Lundi 15 janvier 2024 : Remise sujets ORAL

A partir du 18 janvier 2024 : Tables rondes ORIENTATION

Vendredi 19 janvier : Validation sujets ORAL 2024

A partir du 7 février 2024 : début réussite brevet oral

Février 2023 : Saisie vœux provisoires sur EduConnect

25 février 2024 : Fin trimestre 2

Mars 2024 : ASSR2

Avril 2024 : Certifications PIX et Evalang

Mercredi 17 avril 2024 : Oral Blanc

6 et 7 mai 2024 : DNB Blanc 2

Mai 2024 : Saisie vœux définitifs sur EduConnect

Mercredi 5 juin 2024 : Oral officiel DNB

Lundi 17 juin : Début réussite brevet écrits

20 juin 2024 : Cérémonie prix d'excellence

1^{er} et 2 juillet 2024 : DNB 2024

2 juillet 2024 : Résultats affectation

Juillet 2024 : Inscriptions lycées et Résultats DNB

EN 3^e, LE DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

À la fin de son année de 3^e, une étape importante de sa scolarité attend votre enfant : **le diplôme national du brevet**.

Les **5 épreuves** qui ont lieu à la fin du mois de juin **comptent autant** que l'évaluation des acquis des élèves prévus par le socle.

L'ÉVALUATION DU SOCLE 400 POINTS

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est **ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire** (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle. Ils utilisent les **4 appréciations** suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

MAÎTRISE INSUFFISANTE → 10 points

MAÎTRISE FRAGILE → 25 points

MAÎTRISE SATISFAISANTE → 40 points

TRÈS BONNE MAÎTRISE → 50 points

EN OPTION Des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à **20 points supplémentaires**.

CALENDRIER DE L'ORIENTATION POST-3^e

→ Démarches que je dois accomplir → Action du collège

| PREMIER TRIMESTRE | | DEUXIÈME TRIMESTRE | | TROISIÈME TRIMESTRE | | |
|-------------------------|----------------------|---------------------------------------|---|---|--|----------------------------|
| Septembre Octobre | Novembre Décembre | Janvier Février | Mars | Avril Mai | Juin | Juillet |
| | CONSEIL DE CLASSE | | CONSEIL DE CLASSE | | CONSEIL DE CLASSE | |
| Réfléchir à mes projets | | Indiquer mes intentions d'orientation | Les propositions provisoires du conseil d'orientation | Faire les demandes d'orientation et d'affectation | Propositions d'orientation et décision du chef d'établissement | Affectation Inscription |
| | | | | | Commission | |

LES ÉPREUVES FINALES 400 POINTS



ÉPREUVE 2

MATHÉMATIQUES

Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'informatique.

2 h | écrit | 100 POINTS

ÉPREUVE 4

SCIENCES

Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (2 épreuves sur les 3).

1 h | écrit | 50 POINTS

ÉPREUVE 1

FRANÇAIS

Explication d'un extrait de texte littéraire + dictée + grammaire + exercice de réécriture et rédaction.

3 h | écrit | 100 POINTS

ÉPREUVE 3

HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Analyse de documents et de cartes...

2 h | écrit | 50 POINTS

ÉPREUVE 5

ORAL

Chaque élève présente un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.

15 min. | oral individuel | 100 POINTS

25 min. | oral collectif | 100 POINTS



100 %
ORIENTATION
Vœux 1

L'ÉLÈVE EST REÇU

S'IL OBTIENT 400 POINTS SUR 800

+ DE 480 POINTS
MENTION ASSEZ BIEN

+ DE 560 POINTS
MENTION BIEN

+ DE 640 POINTS
MENTION TRÈS BIEN

LES ÉTAPES DU BREVET

à partir de novembre

Les élèves de 3^e des établissements publics et privés sous contrat sont inscrits au brevet par l'intermédiaire des chefs d'établissement

dès avril

Épreuve orale

fin juin

Épreuves écrites

début juillet

Résultats du brevet

septembre octobre

Remise du diplôme du brevet dans le cadre d'une cérémonie républicaine

DEVOIRS FAITS

Pendant toute l'année de 3^e, **DEVOIRS FAITS** accompagne les élèves volontaires dans leur préparation au diplôme national du brevet.

Toutes les énergies sont mobilisées au service de la réussite de tous les élèves !

Tous les élèves en situation de **handicap** peuvent bénéficier d'aménagements pour passer les examens.

2 séries sont proposées : la série générale et la série professionnelle.

À noter : seuls les sujets des épreuves écrites finales sont différents.